

## **REGLEMENT CONCERNANT LES WALK-OVER (WO)**

**ATTENTION : Toute inscription à un tournoi est due même en cas de WO**

### **• WO EXCUSE AU PREMIER MATCH**

Le joueur doit fournir un certificat médical ou toute pièce prouvant sa bonne foi (à rentrer avant la fin du tournoi au juge-arbitre ou au secrétariat régional)

**Le droit d'inscription reste dû :**

- SOIT le joueur le règle **avant la fin du tournoi**.
- SOIT il recevra un e-mail **dès la fin du tournoi** l'invitant à régler ce droit d'inscription. La possibilité de s'inscrire aux tournois à venir lui sera temporairement retirée et ce jusqu'au paiement du montant dû.

### **• WO EXCUSE APRES LE PREMIER MATCH**

Le joueur doit fournir un certificat médical ou toute pièce prouvant sa bonne foi (à rentrer avant la fin du tournoi au juge-arbitre ou au secrétariat régional)

### **• WO NON EXCUSE AU PREMIER MATCH**

**Le droit d'inscription reste dû :**

- SOIT le joueur le règle **avant la fin du tournoi**.
- SOIT il recevra un e-mail **dès la fin du tournoi** l'invitant à régler ce droit d'inscription. La possibilité de s'inscrire aux tournois à venir lui sera temporairement retirée et ce jusqu'au paiement du montant dû.

**A l'issue de la saison (15 octobre), en cas de non paiement, la participation aux interclubs lui sera également refusée.**

Perte de la rencontre

5 points au code de conduite (article 31 point 15 2° paragr.)

### **• WO NON EXCUSE APRES LE PREMIER MATCH**

Perte de la rencontre

5 points au code de conduite (article 31 point 15 2° paragr.)

### **• WO ADMINISTRATIF (réservé au juge-arbitre)**

Ce cas est prévu en cas d'erreur administrative du juge-arbitre ou d'erreur informatique.

Le juge-arbitre veillera à indiquer «WO Admin.» (**celui-ci ne sera pas comptabilisé**) et bien évidemment pas de mail ni de blocage.

[Ce règlement concerne toutes les catégories de simple.](#)

Nous vous remercions de votre compréhension pour le bon fonctionnement de ces dispositions.

Le secrétariat régional.